



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 04 AVRIL 2019

*Affiché en vertu de l'article L2121-10  
du Code Général des Collectivités Territoriales*

### **1) Installation de nouveaux conseillers municipaux**

« Information »

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Mme Hélène CORNEC en tant que conseillère municipale et de M. François LEGLER en tant que conseiller municipal.

### **2) Approbation du maître d'œuvre en charge des travaux sur l'Église Notre-Dame**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer le marché, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution, à l'exécuter et à accomplir toutes les formalités en résultant. Il dit que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 23 « immobilisations en cours » article 2313 « Constructions » du budget principal.

Affiché le 08/04/2019  
Retiré le



Le Maire :

**Francis KLEITZ**  
Conseiller Régional